

## **L'inarchivable violence: Témoignages des femmes victimes des “Années de plomb”**

### **The Unarchivable Violence: Testimonies of Women Victims of the “Years of Lead”**

**Zakaria Rhani**

(IURS) Université Mohammed V de Rabat

**Abstract:** Following the Moroccan process of political reconciliation, launched at the end of the 1990s, more and more victims testify to the violence they experienced during the Years of lead. Likewise, the Equity and Reconciliation Commission (IER) collected a large number of testimonies, notably during the Public Hearings it organized in several regions of the Kingdom. By invoking the testimony of certain women victims and survivors, this article aims, on the one hand, to shed light on several gray areas of this violent past – notably the violent practices of the State and its apparatuses, the ordeals these women have endured and their resilience – and to elucidate, on the other hand, the importance of these testimonies as an archival source for studying and writing the history of political violence in Morocco. In this perspective, against any gendered conception which reduces these minorized feminine voices to a domestic orality or to a hypermnnesia without any politico-historical significance, their testimonies are considered as “minor archive” capable of deterritorializing the very notions of archive and of history, emancipating them from both scientific and political establishment.

**Keywords:** Years of Lead, Victimized Women, Equity and Reconciliation Commission (IER), Public Hearings, Minor Archive.

“[Elle pleure]. J’ai été torturée. J’ai souffert. Ils sont venus chercher El Malki Khadija. Ils ont trouvé une fille de 15 ans. Ils sont venus vers minuit [...]. Ils m’ont menottée les mains derrière et ont mis une mitraillette sur le dos. Ils me conduisaient dans les chambres et me frappaient et m’insultaient: où est Cheikh El Arab, *din jder mmuk* [religion des racines de ta mère]? Toutes les insultes. Toi, gamine, tu fais ça. Ramène nous Cheikh El Arab, Jha, ton père. Je ne savais rien. Un policier me frappait avec la calotte de crosse du pistolet sur la tête, sur le dos, partout. Ma mère, enceinte de 7 mois de mon frère Abderrahman, ils l’ont brûlée avec les cigarettes sur tout son corps. Ils l’ont toute brûlée. Ils m’ont conduite au grand commissariat d’Oujda, dans une voiture Peugeot blanche. L’un d’eux a mis ma tête entre ses jambes durant tout le trajet. Au commissariat, ils m’ont torturée. Ils m’ont enchaînée les mains par derrière. Ils ont mis une barre de fer entre mes pieds qu’ils ont mise entre deux bureaux et ont commencé à me frapper. Et à chaque fois que je n’arrivais plus à respirer, ils introduisaient un chiffon nauséabond, imbibé de crésyl, dans le visage en l’essorant. Un policier et

un officier ont mis leur p..., excusez-moi je n'arrive pas à le dire. Ils ont pissé dans ma bouche. Ils m'ont battue. Ils ont mis leur saleté dans ma bouche. Ils ont sorti une chaise d'une armoire et y ont attaché mon cou, les mains, les pieds. Et ils ont commencé l'interrogatoire [...]. Ils ont déchiré mes vêtements, mon soutien-gorge. Ils ont défait mes cheveux. Ils m'ont caressée et mordue. Je suis sortie couverte de sang. Ils m'ont fait ce que je ne peux dire. Je ne peux le dire... [Elle pleure. Longuement].”

Khadija El Malki, comme elle le précise dans son témoignage est née en 1947. Son père, Ahmed Malki, alias Jha, était un des chefs de l'Armée de libération dans la région Nord, à Nador. Il faisait équipe avec Al Msaadi, Abdallah Sanhaji, Said Bounailat, Said Oueld El Haj. “J'étais encore enfant et nous vivions, ma mère, mes frères et mes sœurs, comme des orphelins alors que le père était toujours vivant,” témoigne-t-elle. Il “défendait sa patrie” et la famille “en était fière.” La mère était, elle aussi, une résistante, “elle prenait les armes et allait au front [...]” Après l'Indépendance, Khadija et la famille “espéraient pouvoir enfin revoir le père et mener une vie normale, commencer les études.” Mais les épreuves s'accroissaient et “la souffrance était plus grande encore.” Suite aux événements de 1957, la mère et ses enfants ont été torturés, le père enlevé et secrètement détenu et torturé pendant six mois dans une caserne militaire espagnole à Nador. “Nous avons trouvé notre père dans un état grave: un amas d'os couvert de peau.” Le père fut innocenté. Mais survinrent ensuite “les événements de 1959 [...]. Nous avons revécu la même souffrance, les mêmes tortures. Mon père était arrêté, relâché, puis de nouveau arrêté. Nous étions soupçonnés d'avoir aidé les frères à s'évader: le frère Sbata, Abdessalam Jabli et le frère Abdessalam. Après, la famille a déménagé à Oujda; le père parti en Algérie avec ses compagnons” Cheikh El-Arab, Ahmed Benjelloun, Bounailat et El Haj.

“De l'Algérie, ils m'ont contactée et demandée d'aller chercher la femme de Bounailat à la gare du train [...]. Je l'ai ramenée à la maison, elle et ses filles. Après, elles ont pu traverser vers l'Algérie, grâce à Hakkou Mohamed. Quand elle était chez nous, elle m'avait demandé d'écrire et d'envoyer un message ‘nous avons reçu le message (*Al- 'amāna waṣlāt*).’ La lettre a fini entre les mains de la police de l'Arrondissement 4, d'Ain Sbaa, à Casablanca.”

Et c'est là que commencèrent les tortures, les traitements cruels et dégradants, les *violences* qu'elle a subies, alors qu'elle n'était qu'un enfant. Après avoir passé toute la nuit, confinée dans une cellule, Khadija fut relâchée “pour servir d'appât aux autres, afin de les piéger.” Mais elle a pu, avec sa famille, s'enfuir en Algérie grâce à l'aide des “frères”:

“Un mendiant est venu demander aumône à la maison. Il m'a donné un bout de papier qu'il m'a pressé de lire et détruire. Je l'ai lu et mangé. Il y est

écrit: "allez tous, toi, ta mère et tes frères au Hammam Ennasr, entrez-y par la porte devant et sortez-en par la porte derrière, vous trouverez une voiture qui vous attend." Des frères nous ont conduits aux frontières algériennes. Nous sommes rentrés en Algérie. Nous avons vécu les souffrances de l'exil. Après les événements de 1975, la question du Sahara [...], Fqih Basri nous a conduits en Lybie. Je m'y étais mariée avec un activiste (*munāḍil*) avec qui j'ai eu cinq enfants. Après la grâce royale de 1995, nous avons décidé de rentrer au pays [...]. Dieu merci pour ce moment qui nous permet de dire nos souffrances. Ce que nous avons vécu. Mon père fait partie de la première génération [des victimes de la violence politique]. Je suis de la deuxième génération. J'espère que nos enfants, la troisième génération, ne vivent pas ce que nous avons vécu. Ce que nous vivons."

Ce témoignage de Khadija El Malki est donné dans le cadre des Auditions publiques, organisées par l'Instance équité et réconciliation (IER) entre 2004 et 2006. En tout, sept auditions ont été tenues dans six régions différentes du pays – dont certaines ont été transmises en direct par les média audiovisuels publics. Pour la première fois, les voix des femmes et des hommes, victimes de la violence de l'État, se sont faites entendre à partir d'une tribune officielle pour témoigner des violences qu'elles ont subies et des souffrances qu'elles endurent encore. Les mots de Khadija disent fortement les formes de violence auxquelles étaient sujettes les femmes et les filles lors de ce qu'a été communément appelé "les Années de plomb." Le récit est aussi révélateur de ce que le témoignage ne peut révéler et qui reste enfouis dans la mémoire et la chaire de la victime: ce que Khadija ne "peut dire"; "ne peut le dire." Une violence incarnée qui explose sous forme de cris et de larmes.

Comment alors ethnographier cet indicible? Ce silence qui ne s'exprime que par les sanglots? Comment documenter cette violence incarnée dont la mémoire résiste à tout témoignage? Que dit cette mémoire, exprimée et refoulée, de l'histoire de la violence politique et de notre rapport, critique ou pas, à cette histoire? Et que dit-elle du rapport entre violence vécue et les limites de l'archivage classique, bureaucratique, de cette violence? C'est à ces questions que le présent travail propose d'esquisser des réponses. L'argument défendu est que le témoignage qui articule une mémoire d'un passé douloureux – avec les silences et les cris qu'elle recèle mais avec aussi ses "inflation" et ses défaillances – présente la matrice fondamentale de l'histoire qui incarne la relation du présent au passé.<sup>1</sup> Autrement

1. Évoquant le récit d'une survivante d'Auschwitz, le psychiatre Dori Laub réitère son désaccord avec des historiens qui récusent son témoignage qu'ils considèrent imprécis sur des faits empiriques donnés. Selon lui, la faillibilité de la mémoire de cette femme (les limites de ses connaissances sur ces faits empiriques) ainsi que son silence ne devraient pas remettre en cause la validité de son témoignage. Celui-ci est en soi une vérité historique. Car la femme témoigne moins de ces faits précis qui sont arrivés que de la réalité inimaginable, de la rupture d'un cadre, d'un régime de vérité et de valeurs, du secret de la survie et de la résistance à l'effacement. Dori Laub, "Bearing Witness or the Vicissitudes of Listening," in *Testimony: Crises of Witnessing in Literature, Psychoanalysis, and History*, ed. Sh. Felman and D. Laub, (New York: Routledge, 1992).

dit, le témoignage constitue, *per se*, une source *archivistique* non seulement pour remémorer le passé et ses séquelles, mais aussi, et surtout, pour étudier et écrire l'histoire de la violence politique.

Une telle approche permet non seulement de faire place à cet indicible de la violence, mais de contourner aussi le silence insondable des archives officielles sur la violence perpétrée par l'État et ses appareils. Ainsi contre ce silence officiel, qui veut aussi dire contrôle autoritaire, effacement, destruction totale, les témoignages des femmes victimes de la violence politique, et leurs silences, s'imposent comme une archive alternative, résiliente, sous-terrain, rhizomatique, contre l'effacement, l'oubli et l'impunité. Un contre-pouvoir donc. Non pas dans le sens et le but d'instituer un autre pouvoir, un pouvoir autre, plutôt pour ébranler les rapports figés et dominés aux archives qui font l'histoire, surtout quand il s'agit d'une histoire de la violence de l'État. Un contre-pouvoir mu donc par le désir et la volonté de faire voler en éclats les oppositions forcées entre mémoire et histoire, entre témoignage et archive. On comprend d'emblée pourquoi les expressions telles que "grand témoin," "inflation de mémoire," "peu d'histoire et excès de mémoire" souvent scandées par historiens et politiciens de la réconciliation, n'ont guère leur raison d'être. Lesquelles expressions découlent, me semble-t-il, d'une part, d'une sanctification non assumée de l'écrit et des récits des "grands hommes," et, d'autre part, d'une conception réductionniste du politique qui le réduit aux conflits autour du pouvoir.<sup>2</sup> Ces expressions, qui sans doute articulent une vision politique, hiérarchisent ainsi non seulement les rapports entre histoire et mémoire mais aussi entre les témoignages eux-mêmes (et donc entre les mémoires qui les animent), dépolitisant, ce faisant, les portées des "petits témoins."

L'approche adoptée ici se situe en faux contre cette posture, tant qu'elle s'intéresse à cette petitesse même, à ces témoignages mineurs.<sup>3</sup> L'argument défendu dans ce texte est que les témoignages oraux des victimes et des survivants, leurs voix qui articulent les mémoires des vécus de la violence, constituent la

2. En parallèle aux auditions publiques, l'IER a aussi organisé des auditions pour des "grands témoins" (*al-shuhūd al-kibār*) qui sont tous des "principaux" acteurs impliqués dans des conflits politiques depuis l'Indépendance, à l'instar de Aziz Bennani et de Said Ait Idder. Entretien, le 22 juin 2013, avec Driss Yazami, l'ancien président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH). Voir aussi Driss Yazami, "Transition politique, histoire et mémoire. Réflexions sur l'expérience de la commission marocaine pour la vérité," *La Gazette des archives* 206 (2) (2007): 133-43. Concernant l'opposition arrêtée entre histoire et mémoire, archive et témoignage, voir Driss Yazami, "Voici donc venu le temps de l'histoire," *Archives du Maroc* (dossier Archives et droits de l'homme) 3 (2018): 20-21.

3. L'illustration exemplaire de ces témoignages mineurs est le livre de Svetlana Alexievich qui, à la fin des années 1970, a commencé à interviewer des personnes qui avaient vécu l'horreur de la Seconde Guerre mondiale en tant qu'enfants. En recueillant ces histoires orales, perdues dans les récits historiques officiels, l'auteure réécrit ainsi une histoire puissante de l'un des événements les plus importants du XXe siècle. Svetlana Alexievich, *Last Witnesses: An Oral History of the Children of World War II*, traduction de Richard Pevear and Larissa Volokhonsky (New York: Penguin Random House LLC, 2019).

matrice pour amorcer une telle histoire. Ils décrivent des vécus singuliers de violence, de résilience et de survie et, ensemble, ils permettent de reconstituer l'histoire de la violence politique à l'encontre des femmes. Une histoire "mineure" certes. Mais "mineur" ici ne renvoie pas au sens de "minime," plutôt à ce que ces femmes "minorées," effacées, entreprennent au sein d'une histoire dominante, et essentiellement androcentrique, en la déterritorialisant. La révolutionnant.

L'approche invoque ainsi la notion de "littérature mineure" forgée par Gilles Deleuze et Félix Guattari, pour qui "mineur" renvoie aux conditions révolutionnaires de toute littérature au sein d'une littérature établie et dominante.<sup>4</sup> Ainsi conçus, une "mémoire mineure," un "témoignage mineur" et une "archive mineure" condensent en eux toutes les caractéristiques d'une telle littérature. Ce qu'une minorité entreprend dans une langue majeure en la déterritorialisant. En elle, donc, tout est politique et tout prend une valeur collective, énonçant une autre communauté potentielle. Une autre histoire.<sup>5</sup> Une telle approche fait appel aux témoignages des femmes victimisées, tout en les situant dans le maillage d'autres témoignages et expériences individuelles, pour ainsi donner une expression collective à ces vécus singuliers. Autrement dit, contre toute conception genrée qui réduit les voix féminines à une oralité domestique ou à une hypermnésie sans conséquence politico-historique, il s'agit d'affirmer la légitimité de ces voix, sans pouvoir, en tant qu'expression exemplaire d'une histoire politique en devenir.<sup>6</sup>

L'IER était sans doute sensible à une approche genre dans le processus de réconciliation qu'elle a dirigé – et les Auditions publiques, où environs un tiers

---

4. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure* (Paris: Minuit, 1975). Voir également Gilles Deleuze et Claire Parnet, *Dialogues* (Paris: Flammarion, 1996).

5. Sur l'usage de la notion de "littérature mineure" comme le regard décentré et révolutionnaire sur la violence politique au Maroc, voir Zakaria Rhani, "The Inmate's Two Bodies: Survival and Metamorphosis in a Moroccan Secret Prison," *Revista Crítica de Ciências Sociais* 120 (2019a).

6. Autrement dit, le témoignage qui articule une mémoire d'un passé violent est *per se* producteur de la vérité historique. Comme l'écrit Shoshana Felman à propos de *La Peste* de Camus: "the relationship of narrative to history seems to be direct and entirely unproblematic: if history is of the order of a "happening" – of an "acting" and a "seeing" – and if narrative is of the order of a 'telling,' the two orders are conflated in the discourse of the testimony, through which language is transmitting the direct experience of 'eyewitnessing'." Shoshana Felman, "Camus' The Plague, or a Monument to Witnessing," in *Tertimony: Crises of Witnessing in Literature, Psychoanalysis, and History*, ed. Sh. Felman and D. Laub (New York: Routledge, 1992), 101. Pour le contexte marocain, voir notamment Susan Slymowics qui, parlant de son interlocutrice principale, la prisonnière politique Fatna El Bouih, explique comment les mémoires de prison de cette dernière représentent l'articulation d'un vécu individuel et d'une histoire collective qui se déploie comme réalité historique. Susan Slymowics, "Rānī nimhik: Women and Testimony," in *The Performance of Human Rights in Morocco* (Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2005). Sur Fatna El Bouih, voir *infra*. Voir également Zakaria Rhani et al. qui, en croisant nombres de témoignages donnés – entre autres – lors des Auditions publiques, considèrent ces récits connectés comme la matrice pour faire une histoire et une anthropologie de la violence politique au Rif. Zakaria Rhani, Khalid Nabalssi, Mariam Benalioua, "'The Rif again!' popular uprisings and resurgent violence in post-transitional Morocco," *Journal of North African Studies* (2020): DOI: 10.1080/13629387.2020.1780921.

des témoins étaient des femmes, en attestent.<sup>7</sup> Cette approche a principalement consisté à rendre les femmes visibles en tant que victimes des violences et des violations graves des droits humains et à faire de leurs expériences spécifiques un objet de réparation et un sujet légitime de débat et de recherche.<sup>8</sup> Mais, cela dit, cette approche est restée captive d'une politique de réparation communautaire qui l'empêche de jouer un rôle politique transformateur. Comme l'écrit si bien Bettina Dennerlein, il existe dans cette approche genre une tendance à dépolitiser l'activisme pour les droits des femmes en l'inscrivant dans le cadre d'un processus plus large de réconciliation, de bien-être social et de développement humain.<sup>9</sup> À cet égard, la conception officielle d'historicisation, privilégiée tant par l'establishment politique que scientifique, a contribué à limiter l'essor de cette perspective genre, en canalisant la pluralité subversive de la mémoire, la reliant aux processus de participation politique dans le cadre d'une transition bien contrôlée. D'autre part, l'approche genre de l'IER est longtemps restée également tiraillée entre deux perspectives antinomiques: une vision qui fait écho à des positions idéologiques nationalistes imprégnées d'essentialisme culturel sexué et une autre conception qui insiste sur la nécessité de faire valoir les expériences des femmes en en faisant une assise de la réconciliation et de la mémoire collective.

Dans sa meilleure version, cette approche reste, me semble-t-il, politiquement et historiquement impotente. La question ici est comment appréhender cette mémoire collective non seulement comme objet de réparation, d'investigation sociohistorique ou, même, comme perspective positive pour transformer par les marges le politique et ses acteurs centraux (à l'opposée donc de la politique de tourner la page), mais aussi comme un dispositif discursif pour la réécriture d'une histoire politique (réécrire la page en la tournant). Les deux sont indissociables. Car la portée politiquement transformative de la mémoire collective dépend du dépliage historique qu'elle est capable de faire. Autrement dit, le défi scientifique, mais aussi politique, est comment passer d'une mémoire collective comme objet de la véridiction historique – pour notamment documenter cette mémoire collective et documenter ses séquelles – à une mémoire-archive ouverte et véridique pour amorcer l'écriture aussi bien de l'histoire de cette souffrance que celle d'un régime de gouvernementalité qui l'a produite et de ses mythes fondateurs – dont notamment ses fondements androcentriques.

---

7. Voir IER, *Rapport Final*, Volume 1 (2005): 75-82 et Volume 3 (2005): 33-4. Voir aussi le rapport de Nadia Guessous pour le compte du Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH): *Women and Political Violence during the Years of Lead in Morocco* (Rabat: CCDH Publications, 2009).

8. Voir Nadia Guessous, "Femmes et violence politique (1956-1999). "Les silences de l'histoire," *Confluences Méditerranée* 62 (3) (2007): 39-60; Bettina Dennerlein, "Remembering Violence, Negotiating Change: The Moroccan Equity and Reconciliation Commission and The Politics of Gender", *Journal of Middle East Women's Studies* 8 (1) (2012): 10-36; Susan Slymovics, "Fatna El Bouih and the Work of Memory, Gender, and Reparation in Morocco," *Journal of Middle East Women's Studies* 8 (1) (2012): 37-62.

9. Dennerlein, "Remembering Violence" (2012): 10-36.

L'approche adoptée commence par les témoignages des femmes qui, à l'instar de Khadija El Malki, ont pu relater leurs histoires singulières lors des Auditions publiques organisées par l'IER dans différentes régions du Royaume.<sup>10</sup> Ces témoignages sont croisés non seulement avec d'autres récits donnés lors de ces Auditions, mais aussi avec des mémoires écrites par d'autres victimes et dans lesquels elles relatent les violences qu'elles ont endurées et les souffrances qu'elles endurent encore. Ces témoignages sont aussi connectés avec quelques archives, archives "mineures," que l'IER a pu recueillir dans le cadre de ses investigations dans différentes institutions officielles, et dans lesquelles des femmes et des fillettes témoignent par leur propre mort de la violence mortifère de l'État et de ses appareils. Malgré leur rareté, ces archives permettent de documenter, dans un premier temps, cette extrême violence, et d'élucider, dans un deuxième temps, le contrôle autoritaire sur ces archives qui participe à leur propre effacement. D'où, encore une fois, l'importance politiquement significative de multiplier les témoignages mineurs, tout en les appréhendant comme la matrice archivistique de faire une histoire affranchie.

### 1. Les "Années de plomb" revisitées

Les événements et les acteurs qu'évoque Khadija El Malki dans son témoignage font référence à une période bien précise de l'histoire du Maroc pré et postcolonial. Lors des tractations qui ont bien précédé l'Indépendance du pays, des différends majeurs ont émergé concernant le projet et l'action que devrait prendre l'Armée de libération nationale (ALN). Celle-ci fut "liquidée"<sup>11</sup> en 1953 – ayant mené, par la suite, à l'intégration au sein des Forces royales armées (FAR) de plusieurs milliers de ses combattants. D'autres éléments actifs, dont le père de Khadija et ses amis, ont gardé les armes pour continuer le combat

10. En parallèle à ces auditions, l'Association marocaine des droits humains (AMDH 2006) a également organisé, entre 12 février et 2 juillet 2005, des "activités publiques d'écoute des victimes des violations graves des droits humains au Maroc sous le signe 'Les Témoignages en toute liberté pour la vérité.'" Ces témoignages ne sont pas considérés ici. Ils font l'objet d'une étude séparée. Voir AMDH, *Témoignages en toute liberté pour la vérité. Activités publiques d'écoute des victimes des violations graves des droits humains au Maroc* (Rabat: Dār al-Qalam, 2006).

11. J'utilise ici l'expression de Mehdi Benouna, *Héros sans gloire. Échec d'une révolution (1963-1973)* (Casablanca: Tarik Editions, 2002). Pour un compte rendu vif de ces événements et des acteurs qui y ont été impliqués (dont ceux cités par Khadija), voir surtout le livre de cet anthropologue, qui est aussi le fils de Mohamed Bennouna (alias Mahmoud), l'une des victimes des Années de plomb. Entre août 1956 et janvier 1957, les commandos de l'ALN du Sud ont accentué leur pression sur les postes militaires français stationnés dans le sud-marocain. Le 23 novembre 1957, la tribu des Aït Ba'mran attaque des postes espagnols et s'empare d'Ifni et l'ALN déclenche une offensive sur les provinces du Sahara, sous occupation espagnole, et de là s'étend jusqu'en Mauritanie. L'année 1959, mentionnée par Khadija, fait référence à un autre épisode, toujours lié à l'ALN et ses confrontations avec cette fois le pouvoir postcolonial qui commence à prendre place. Il s'agit de la rébellion du Rif déclenchée suite à l'assassinat de l'un des chefs de l'ALN du Nord, Abbass Messaadi, et le transfert de sa dépouille de Fès à Ajdir où sont enterrés plusieurs de ses partisans. Pour la rébellion du Rif, voir notamment William Zartman, *Morocco: Problems of New Power* (New York/London: Atherton, 1964) et David Hart, *The Aith Waryaghar of the Moroccan Rif. An Ethnography and History* (Tucson (Arizona): University of Arizona Press, 1976).

pour la libération qu'ils jugeaient encore inachevée. S'ensuivirent alors des conflits armés tant contre les forces coloniales que contre le pouvoir politique, notamment le Parti de l'Indépendance et la monarchie.

Le récit de Khadija El Malki est un témoignage contre la périodisation officielle de l'histoire de la violence politique au Maroc, communément appelée les "Années de plomb," et volontairement arrêtée, par les instances de la réconciliation, à la période allant de l'Indépendance officielle du Royaume en 1956 à la mort du roi Hassan II en 1999. Son témoignage élucide, par les faits, tragiques, comment cette temporalité figée est artificielle, tant que la violence durant la période coloniale est constitutive de celle qui allait longuement frapper durant la période postcoloniale. Ses souffrances, précise-t-elle tout au début de son récit, avaient commencé en 1953, bien avant l'Indépendance, quand le père avait disparu, laissant femme et enfants comme "des orphelins." Khadija, elle, n'avait que six ans. Ses tourments, qu'elle croyait aller se panser après l'Indépendance, ne faisaient que s'aggraver: enlèvement, détention arbitraire, torture, viol.

Peut-on tracer une ligne entre un avant et un après de la souffrance, surtout quand celle-ci est causée par une violence motivée par les mêmes raisons politiques? Autrement dit, comment arrêter à la violence politique un début net, l'Indépendance déclarée en 1956, quand les événements qui la portent et l'acèrent se situent bien avant? Les témoignages qui se rapportent à cette période, à l'instar de celui de Khadija, affirment une continuité et donc l'impossibilité de tracer une ligne de séparation.<sup>12</sup> Un autre témoignage, celui de Fama Aadoul donné lors des Auditions publiques tenues à Al Hoceima, le confirme fort bien.<sup>13</sup>

"J'étais allée à la Direction de sûreté. J'ai demandé auprès d'Abdessalam Taoud [...]. J'ai contacté le Gouverneur de Tétouan. Personne ne savait où était mon mari. Il était enlevé le 12 juin 56. Ils ont arrêté son salaire en septembre. J'étais encore jeune. J'avais des enfants en bas âge [...]. Ma vie toute entière est larme [elle pleure]. J'ai tellement pleuré que j'ai perdu la vue. Nous ne leur pardonnons jamais. Ni aux morts ni aux vivants. J'implore Dieu de les juger ici-bas tant que je suis en vie. Pourquoi ne l'avaient-ils pas jugé devant un tribunal [...]. Il disait à ses collègues du parti: "nous ne sommes pas là pour le pouvoir; notre devoir est de réformer le pays et aider notre peuple." Nos voisins ne nous parlent plus, parce que, disent-ils, Taoud a été enlevé. Taoud, le pauvre, n'a rien fait [...]. Une grande souffrance [...]. C'est ça l'Indépendance! [...]. J'ai demandé le certificat du décès.

12. L'autre temporalité contestée, notamment lors des auditions organisées par l'AMDH, concerne la date, 1999, fixée comme fin de l'histoire de la violence politique au Maroc. Pour une analyse critique de cette périodisation des années de plomb voir Zakaria Rhani, "Certifier la perte et la souffrance: Violence politique et politique de réparation au Maroc," *Anthropologie et société* 42 (1) (2018): 253-69.

13. IER, *Auditions publiques*, Hoceima, 2-3 mai (2005).

Aucune institution ne voulait m'en délivrer un. Nous avons appris qu'on l'avait assassiné et enterré à Ghafsay [elle pleure fortement]. Nous sommes partis à Ghafsay. Nous voulions savoir où il a été tué. Son tombeau. Je suis jalouse, je le jure devant Dieu, de la femme dont le mari est reconnu mort. Elle, au moins, le sait. Elle peut l'enterrer. Elle peut faire le deuil. Je pleure mes jours et mon temps. Si au moins il était mort [elle pleure longuement]. Une souffrance... Ma poitrine est serrée par la tourmente. Ma langue est liée. Elle ne peut en rendre compte. C'est trop. La terre elle-même, malgré sa largesse, ne peut supporter cela. J'implore Dieu d'instaurer sa justice. Je n'ai rien dit de ce que j'ai vécu. Je suis fatiguée. Épuisée ... Je remercie Dieu que mes enfants ont pu garder leur raison ... Je suis fatiguée. Perdue... C'est tout ce que j'ai à dire."

Les conflits qui sont à l'origine de la disparition d'Abdessalam Taoud sont certes liés au processus de la libération du pays et son indépendance, mais temporellement ils se situent bien avant, durant la période coloniale.<sup>14</sup> Fama paie le prix de l'engagement politique de son époux avec le parti du Maroc libre fondé en 1952 pour la libération du pays et la formation d'un gouvernement indépendant. Khadija paie le prix de l'engagement politique et militaire de son père avec l'Armée de libération du nord pour les mêmes raisons. Mais leur engagement est aussi le sien. La vision d'Abdessalam Taoud c'est celle aussi de Fama Aadoul, comme il ressort fortement de son témoignage: œuvrer pour la libération et l'indépendance du royaume non pas pour "s'asseoir sur les fauteuils du pouvoir," mais pour "défendre le peuple et réformer le pays." L'Indépendance ne devait en aucun cas être une "souffrance," mais une délivrance. Fama ne cherchait pas seulement les traces de son mari disparu pour faire le deuil, mais celles aussi de son legs intellectuel pour faire vivre sa pensée, sa passion politique:

"Il ne faisait qu'écrire dans son bureau. Il écrivait trois livres. Il les a tous terminés et envoyés aux imprimeries. Après sa disparition, nous étions allés nous renseigner sur ces manuscrits, mais les propriétaires des imprimeries ont nié les avoir reçus."

Outre son engagement ardu de mère pour subvenir aux besoins de ses trois enfants, malgré l'acharnement du système à les démunir, et surtout ses sacrifices pour les protéger contre une folie certaine, Fama est aussi une femme politiquement engagée. Mais nullement dans le sens d'un activisme partisan, d'une quête de pouvoir, plutôt dans cette même quête de "traces" qui inlassablement rappelle aux responsables et aux bourreaux leurs actes "impardonnables." Khadija El Malki aidait les membres de la cellule secrète de l'Armée de libération à laquelle appartenait son père. Elle prenait d'énormes risques en jouant l'intermédiaire

14. Sur la vie de Abdessalam Ahmed Taoud, voir le livre préparé par sa famille à l'occasion du transfert de sa dépouille en 2010 du lieu de son inhumation secret à Ghafsay au cimetière Ksar Kbir, lieu de sa naissance. Taoud, *Li annahu inḥāza li ttahrīr* [parce qu'il a choisi la libération], (Kser Lekbir, 2010).

entre des membres de cette cellule. Khadija El Malki est aussi pleinement membre de l'Armée de libération du nord. C'est ce rôle important et discret des femmes qui a été souvent occulté par l'histoire consacrée qui fait de la libération et du combat politique une affaire d'hommes de poing et de stratagèmes.

Les femmes ne sont donc pas les victimes collatérales de conflits politiques entre les hommes. Elles sont les victimes de plein droit d'une violence politique aveugle qui ne fait guère de distinction de genre. Les violences et souffrances qu'ont subies Khadija et sa mère, Fama et son époux l'élucident et en disent long sur ce que furent les "Années de plomb," avant et après le départ des colons espagnols et français: disparition forcée, détention arbitraire, torture, viol, assassinat. Le témoignage de Fatima Zhiri, lors des Auditions publiques à Khénifra, éclaire d'autres zones d'ombre de ce passé violent:

"Mon mari a disparu. Je ne savais son destin. J'ai subi des violences de la part du Makhzen. J'étais enceinte de huit mois. Ils m'ont torturée de manière barbare, inhumaine. Les mains enchaînées, j'ai été torturée et violée par derrière, par devant et dans la bouche. J'ai cru avoir perdu mon fœtus. Tout cela se passait en présence du Caïd de la région de Tigleft. Lequel m'a aussi torturée; il m'a cassé les dents et j'ai perdu beaucoup de sang. Ils voulaient savoir où se cachait mon mari. Ils m'ont incarcérée et pendant 4 jours je n'avais eu ni eau ni nourriture. À cause du froid glacial, de la faim et de la soif, je ne sentais plus mon fœtus [...]. Je suis restée dans cette situation jusqu'au moment de l'accouchement. Ils m'ont ramenée à la maison alors que je saignais et m'ont laissée accoucher à la maison. 11 jours plus tard, ils sont revenus me chercher et m'emprisonner avec mon bébé, sans habits sans nourriture. Mon bébé est mort de faim et de froid [elle pleure]. J'ai vécu une souffrance énorme pendant six ans (1960-1966) durant lesquelles chaque 15 jour ils me transféraient d'une cellule à Binlwidan à une autre à Tigleft. Mon mari fut libéré de la prison de Kenitra la même année, 1966. Malgré notre libération, nous étions surveillés et encerclés par le Makhzen. Nous ne pouvions contacter les voisins, les amis et la famille. Nous étions isolés. Les gens de la tribu nous évitaient. Ils avaient peur. Ils étaient terrorisés. Quelques-uns nous venaient secrètement en aide; ils nous apportaient chaque semaine des légumes et de la viande. Mais le secret a été découvert par les autorités. Des personnes qui nous aidaient ont disparu, dont Moha Ahammou Naye Berri et sa femme. Ils ont laissé un nourrisson de 3 mois. Je l'ai adopté et pris soin de lui pendant 8 mois. Quand les autorités ont découvert cela, ils nous ont de nouveau arrêtés et incarcérés. On me torturait et me disait "pourquoi ta race de criminels, as-tu pris soin du bébé de la criminelle?" Nous étions de nouveau arrêtés et incarcérés entre 1967 et 1973, continuellement transférés entre la cellule de Tigleft et celle de Binlwidan. La torture et la souffrance étaient d'une autre nature: le chiffon, on nous obligeait d'avaler le sel, l'eau froide sur nos

corps [elle pleure]. En 1973, nous étions libérés. Mon mari était très affecté. Il a perdu toutes ses forces. Il ne pouvait plus travailler. Les autorités ont détruit sa petite boutique, notre seule source de vie [...]. J'ai commencé à collecter le bois de la forêt pour le vendre. Je vendais aussi du pain [...]. J'ai refusé de mendier [elle pleure]. C'est l'histoire de ma souffrance causée par le Makhzen. Je ne l'oublierai jamais. Je dois dire ce qui s'est passé à mes enfants et aux enfants de mes enfants. Nous avons vécu un enfer sur terre [...]. En témoignant de ce qui m'est arrivée, en révélant ce que je recèle, je sens que je suis née de nouveau. J'implore le monde de considérer la question Amazigh et nos souffrances causées par le Makhzen, depuis très longtemps et jusqu'à nos jours. Nos terres ont été spoliées. Nous sommes marginalisés. Nos droits sont gommés [elle pleure]."

Un témoignage poignant. Il décrit non seulement la violence de l'État et ses appareils, mais aussi les répercussions sociales et économiques d'une surveillance policière serrée. Ce que Khadija met en sourdine ou dit à mots couverts, Fatima le dit explicitement. Ses bourreaux l'ont violée. Violence physique, psychologique, sexuelle, sociale et économique. Violence totale donc. Terreur généralisée. Voilà ce que furent les temps de plomb. Fatima trouve le courage et les mots pour nous y transporter; pour dire, sans détour, ce que les autorités lui ont faite: incarcérations multiples et transferts inlassables d'une prison à l'autre; viols collectifs à répétition; torture "barbare" et "inhumaine." Elle décrit les formes que peut prendre cette torture: faim, soif, froid glacial, coups violents, suffocation. Elles étaient deux à subir ces supplices. Fatima était enceinte. Ses bourreaux la relâchent le temps d'accoucher pour l'incarcérer de nouveau. Avec son nouveau-né. Qu'ils laissent périr de faim et de froid. Un homicide.

Quelle archive peut contenir de telles violences et souffrances et, donc, de telles incriminations? Si ce n'est le corps et la mémoire vive de la victime et son témoignage. Et y-a-t-il, vraiment, témoin plus grand que Fatima? Par-delà ses pertes irréparables, Fatima trouve la force et la dignité de les surmonter et de continuer le combat de la vie: gravir les forêts du Moyen-Atlas, ramasser les branches des cèdres, faire le pain, le vendre pour ne pas mendier, faire vivre toute une famille (les enfants, un mari brisé, le père et le beau-père). Ses souffrances et son combat pour les transcender, Fatima les inscrit dans le maillage de la souffrance de son peuple et de son combat contre la marginalisation et les violations, anciennes et nouvelles, exercées par le pouvoir central: le Makhzen. Fatima se porte pour un porte-parole de son peuple. Un témoignage mineur où tout est politique et prend une valeur collective. Une voix dissonante, rebelle, qui déterritorialise l'ordre de discours établi et énonce une "communauté qui vient."<sup>15</sup> Fatima, elle-même, ressuscite des braises de son témoignage: "En témoignant

15. Giorgio Agamben, *La communauté qui vient. Théorie de la singularité quelconque* (Paris: Seuil, 1990).

[...], je sens que je suis née de nouveau.” Mineur aussi dans le sens de pouvoir transmettre aux “enfants,” aux “enfants des enfants,” et à nous bien sûr, à la fois le vécu d’un “enfer” et la capacité d’en resurgir tel un phénix.

Les Années de plomb, c’est ça aussi. Ces singularités quelconques, les petits témoins de leur temps, qui, portées par une volonté et un désir, trouvent les moyens de créer des espace-temps de survie dans le plomb lui-même : les ténèbres des cellules secrètes, les sous-sols des commissariats de police, les salles d’interrogatoire, de torture et de viol, les projectiles et les balles des forces armées. Elles se logent dans le plomb et en font une machine de guerre.<sup>16</sup> Rapportant le rêve, presque impressionniste – ne contenant aucune image, seulement des mots – de l’une de ses interlocutrices, Charlotte Beradt écrit:

“Am going to burry myself in lead. Tongue is already leaden, locked in lead. Fear will go away when I’m all covered with lead. Will lie immobile, shot full of lead. When they come, I’ll say ‘The Leaden cannot rise up’.”<sup>17</sup>

Plombée, certes. Mais elle continue, par la force de l’imaginaire, d’émettre les signes lumineux de la vie en devenir qui bat en elle.<sup>18</sup> Hantée par les rêves d’angoisse, de tourmentes et de poursuite, dans une Allemagne saisie par la folie du totalitarisme du IIIe Reich, Beradt se donne pour la “grande conteuse” de son temps, en faisant de son expérience onirique singulière l’essor pour un agencement collectif.<sup>19</sup> En cela, cette approche prend à contre-pied la perspective durkheimienne d’Halbwachs de la mémoire, fondée sur une opposition entre rêves – dans lesquels les souvenirs restent fracturés et fragmentés, détachés du système des représentations sociales – et souvenirs qui dépendent des grands cadres de la mémoire de la société.<sup>20</sup> Beradt recueille et consigne les rêves de ses prochains.

16. J’emprunte ce concept à Deleuze pour désigner les formes de déterritorialisation de la machine écrasante du pouvoir, autrement dit, l’acte révolutionnaire de créer et d’occuper de nouveaux espace-temps. Voir Deleuze et Parnet, *Dialogues*.

17. Charlotte Beradt, *The Third Reich of Dreams. The Nightmare of a Nation 1933-1939*, Traduction d’Adriane Gottwald (Wellingborough (Northamptonshire): The Aquarian Press, 1985), 30-1.

18. Dans certains rêves, cette résilience ressort plus nettement, à l’instar de celui vécu par Sophie Scholl, la célèbre étudiante condamnée à mort pour résistance. Elle a relaté son rêve à une codétenue avant son exécution en 1943: “It was a sunny day, and I was carrying a little child dressed in a long, white gown to be baptized. The path to the church led up a steep hill. But I was holding the child safely and securely in my arms. All of a sudden, I found myself at the brink of a crevasse. I had just enough time to set the child down on the other side before I plunged into the abyss.” (Beradt, *The Third Reich*, 107-8). Interprétant son propre rêve, Scholl dit à la codétenue: “L’enfant représente notre idée, qui triomphera malgré tous les obstacles. Nous sommes autorisés à être ses pionniers, mais nous devons mourir avant que cela ne se réalise.”

19. “Conteuse” dans le sens qu’en donne Georges Didi-Huberman en reprenant Walter Benjamin: le témoin et l’historien souterrain d’une expérience collective de détresse extrême. *Survivance des lucioles* (Paris: Minuit, 2009).

20. Dans les cadres sociaux de la mémoire, Maurice Halbwachs construit tout son argument sur une opposition entre la vie psychologique des rêves et la vie sociale de la mémoire. Il écrit: “il n’y a pas de mémoire possible en dehors des cadres dont les hommes vivant en société se servent pour fixer et retrouver leurs souvenirs. Tel est le résultat certain où nous conduit l’étude du rêve et de l’aphasie, c’est-à-dire des états les plus caractéristiques où le champ de la mémoire se rétrécit.” *Les cadres sociaux de la mémoire* (Paris: Albin Michel, 1994), 79.

Elle compose, ce faisant, une archive qui documente aussi bien le vécu psychique de la terreur politique du régime – écho et réaction à la Gleichschaltung<sup>21</sup> – que le mécanisme totalitaire en tant que phénomène historique. De telles expériences subjectives agencées (collectées, justement narrées et transmises) prennent la valeur d'un "diagnostic anthropologique"<sup>22</sup> qui annonce une histoire politique en devenir. Car ces expériences oniriques, comme l'écrit Charlotte Beradt contiennent non seulement une leçon, mais un avertissement que les tendances totalitaires doivent être reconnues avant qu'elles ne se manifestent: avant que le déguisement politique ne soit abandonné, avant que les gens ne puissent plus prononcer le mot "je" et doivent garder leur langue afin que même eux ne comprennent ce qu'ils disent, avant de commencer à vivre la terreur et l'horreur du camp et ses multiples avatars.<sup>23</sup> Pour cela, ces expériences forment selon Didi-Huberman une sorte de "savoir-luciole" qui, à l'instar de ces petits coléoptères, émettent des signaux lumineux, intermittents, fuyants, dans des ténèbres du totalitarisme.<sup>24</sup>

Les Années de plomb se disent aussi "les Années noires." Le noir du soir quand les "princes de la nuit"<sup>25</sup> envahissent les demeures et en enlèvent des personnes pacifiques. Le noir des sous-sols où elles sont torturées. Le noir des cellules secrètes où elles sont détenues. Le noir que seul peuvent voir leurs yeux bandés. Le noir de la mort imminente qui s'annonce pour elles. Les petites voix, les vies, de Fatima, Fama, Khadija, et de bien d'autres, ce sont ce savoir-luciole, cette archive-luciole, qui scintille dans ces ténèbres mortifères. Elles documentent leurs histoires singulières et, ensemble, l'histoire de la violence politique du Royaume. Par-delà les grands récits "qui couvrent par leur bruit les petits récits,"<sup>26</sup> ces derniers, à l'instar des récits oniriques consignés par Beradt, constituent une source légitime dans la connaissance historique comme telle et qui, en plus, donnent accès à des expériences intimes avec la violence. Des expériences incorporées. Inarchivables.<sup>27</sup>

21. Il s'agit du processus de réorganisation politique et sociale visant à obtenir et à maintenir le contrôle nazi sur tous les aspects de la vie en Allemagne.

22. Didi-Huberman, *Survivance des lucioles*.

23. Beradt, *The Third Reich*, 147-8.

24. Didi-Huberman, *Survivance des lucioles*.

25. Plusieurs témoignages utilisent cette expression pour désigner la police et les services secrets impliqués dans les enlèvements et la torture. Voir notamment le témoignage, ci-après, de Touria Tanami lors des auditions publiques organisées par l'IER à Khenifra, le 6 février 2005.

26. Jean-Philippe Bras, "La mémoire, idiome du politique au Maghreb," *L'Année du Maghreb* (Dossier. La fabrique de la mémoire: Variation maghrébine) 4 (2008): 5-26.

27. Ici archive est prise dans le sens historique traditionnel. Pour un sens plus élargi de la notion d'archive, Marianne Hirsch écrit: "Numerous testimony projects and oral history archives, the important role of photography and performance, the ever-growing culture of memorials, and the new interactive museology reflect the need for aesthetic and institutional structures that broaden and enlarge the traditional historical archive with a "repertoire" of embodied knowledge that had previously been neglected by many traditional historians." *The Generation of Postmemory: Writing and Visual Culture After the Holocaust* (New York: Columbia University Press, 2012), 2.

## 2. Le féminin à l'épreuve d'une double violence

Lors du témoignage de Khadija, quand elle fait allusion à son viol par ses bourreaux, elle s'arrête de parler et pleure longuement. Dans l'assistance, l'on perçoit Latifa Jbabdi également pleurer. Très affectée. Ancienne victime de la violence politique (détentions arbitraires et torture), Latifa fut nommée en 2004 comme la seule femme commissaire à l'IER. Elle n'a jamais, cependant, témoigné dans une audition publique. Elle a préféré garder le silence. Elle aussi, à l'instar de Khadija, ne peut dire ce que ses bourreaux lui ont faite dans les couloirs et les salles obscurs du sinistre *Derb Moulay Cherif* – l'un de ces lieux symptomatiques des *Années de plomb*.<sup>28</sup> Latifa avec un groupe de jeunes filles, élèves et étudiantes (avec une centaine d'autres détenus), y ont passé plusieurs mois après être enlevées par "les princes de la nuit." Contrairement à Latifa, deux de ces victimes, Maria Zaouini et Widad Bouab, ont accepté de témoigner lors des Auditions publiques pour nous décrire ce que fut la détention secrète dans ce lieu sinistre. La première raconte:

"[...] On arrivait à un endroit. On entendait les cris et les pleurs. J'entrevois à travers la bande du sang. C'était *Derb Moulay Cherif*. Nous étions six filles. Nous ne nous connaissons pas. En plus de Widad Bouab que j'avais rencontrée au commissariat de Marrakech, il y avait Latifa Jbabdi, Fatna El Bouih, Khadija Boukhari, Nguia Bouda. Nous avions entre 18 et 22 ans. On nous a placées dans le couloir. Les garçons étaient enfermés dans les cellules [...]. Les spécificités des femmes, on ne les respectait pas. Un harcèlement sexuel continu. La terreur. On nous a enlevées notre identité de femmes [...]. On nous a données de noms de garçons: moi, Abdelmounaim; Latifa, Said; Khadija, Abdellah; Widad, Hamid; Fatna, Rachid. L'absence d'hygiène, n'en parlons pas, surtout pour nous les femmes pendant les menstruations. Le sang des blessures se mêlait au sang des règles. Les menaces de viol étaient permanentes [...]."

Le témoignage de Widad apporte d'autres éléments sur l'histoire de la détention et la torture à *Derb Moulay Cherif* et aussi après le transfert dans d'autres lieux d'incarcération:

"[...] Nous sommes restés 6 mois à *Derb Moulay Cherif*, pendant lesquelles nous avons vécu multiples formes de torture corporelle et psychique [...]. Il y avait une ambiance de terreur, nous n'entendons que des cris de douleur et des déplacements des gardes avec les torturés. En plus, nous les femmes, nous étions menacées de viol. Nous vivions dans une peur constante. Pendant six mois, nous n'avions pas eu accès aux hygiènes dont a

28. Sur ce lieu de torture, voir Jaouad Mdidech, *La chambre noire ou Derb Moulay Chérif* (Casablanca: Eddif, 2002) et le film du même nom réalisé par Hassan Benjelloun, (Bentaqueria Productions, 2004). Voir aussi le témoignage, discuté ci-après, de Fatna El Bouih, *Une femme nommée Rachid* (Casablanca: Editions le Fennec, 2016).

besoin toute femme. Il n'y avait aucun policier femme, nous dormions sous les yeux des gardiens hommes, tous des hommes. Tous nos mouvements sont scrutés par les hommes. Une humiliation qui m'a personnellement blessée [...]. Nous étions contents d'aller en prison. Une sortie de l'enfer. Nous étions conduits tout d'abord au juge d'instruction [...]. De grandes accusations: tentatives pour renverser le pouvoir, atteinte à la sécurité de l'État [...]. Nous les femmes, nous étions transférées à la prison Ghbila où les conditions étaient désastreuses: isolement, cellules trop étroites, obscurité. En plus, nous étions séparées, les visites des familles interdites (les familles qui nous ont cherchées pendant des mois après notre disparition forcée), la visite des avocats interdite, les correspondances interdites. Après un mois passé à Ghbila, nous étions transférées à la prison de Meknès [...]. À la prison de Meknès, nous avons fait la grève de faim pendant 21 jours, l'une de nos camarades a failli y laisser sa vie. Nous voulions l'amélioration de nos conditions de détention: des études, le droit aux visites [...]. Certaines de nos demandes ont été réalisées et nous avons arrêté la grève. Après trois ans, nous avons décidé de déclencher une autre grève indéfinie. Nous demandions une seule chose: le jugement ou la libération. Nous étions dans une situation de non-droit."

Fatna El Bouih, l'une de ces codétenues citées par Maria, n'a pas témoigné lors des auditions. Elle a toutefois signé un témoignage saisissant dans ses mémoires *Une femme nommée Rachid* où elle donne plus de détails sur les formes de tortures que subissaient les détenus du Derb:

"Tout est pareil, même pour la torture il n'y a pas de temps, ici elle fonctionne à toute heure, sous toutes les formes. Pas de distinction de moments ni de sexes. A travers le corps, c'est la personne, l'âme qu'ils veulent détruire, homme ou femme. Nous faisons connaissance avec ce que l'on appelle dans le langage du Derb "l'accrochage." Tous, nous "voyageons en avion" suspendus pieds et main liés dans l'espace de la mort. Cette suspension nous fait subir le pire: on nous balance jusqu'à nous retourner les sangs. On nous branche le courant sous les ongles. On nous bat sur tout le corps. On découvre la *falaqa*: on nous fouette une fois à terre la plante des pieds bien ficelés [...]. La victime n'est plus qu'un vulgaire mouton ou un poulet sur le gril marqué au fer rouge, brûlé par les coups de fouet sur tout le corps. Les pieds en l'air et la tête en bas, la flagellation continue, ainsi que les questions sur tes faits et gestes, tes rencontres [...]. Durant sept mois nous restons là à Derb Moulay Cherif, dans le même état, parquées dans un couloir. Yeux bandés jour et nuit. Violences. Offenses. Brutalité."<sup>29</sup>

Les femmes, à l'instar des hommes, subissaient donc toutes les formes de torture, d'humiliation et de traitements cruels et dégradants. Elles n'ont guère été

29. El Bouih, *Une femme*, 18.

ménagées par un “État patriarcal” qui promet dans son discours une protection dudit “sexe faible” – et qu’il ne réserve que “pour les femmes de son choix.”<sup>30</sup> En fait, pour les appareils de l’État, ces jeunes femmes ne sont plus des femmes et tout le dispositif mis en place participait à l’effacement de leur identité. Maria le rappelle fort bien dans son témoignage: “On nous a enlevées notre identité de femmes [...]” Les bourreaux leur ont données des noms d’hommes et les ont traitées en tant que tels: extrême violence. Mais outre la visée perverse pour légitimer une telle brutalité, la masculinisation des détenues impliquait surtout l’exclusion des femmes de toute vie politique (*bios politicos*). “On me donne un numéro et un nom,” écrit El Bouih:

“Maintenant tu t’appelleras Rachid. Ne bouge pas, ne parle pas, sauf si tu entends ton nom. Rachid numéro 45 [...]” Pour moi, c’est le début de la dépersonnalisation: enlèvement, séquestration arbitraire, et maintenant la négociation de ma féminité. Pour eux, je ne suis plus qu’un homme surnommé Rachid. Pourquoi? Une femme doit-elle être absolument exclue du champ social, de la lutte politique? Doit-elle suivre la voie tracée par le système traditionnel, subir les préjugés et les croyances séculaires qui l’empêchent d’avoir accès à la parole publique?”<sup>31</sup>

Latifa, Maria, Widad, Fatna, et les autres, appartenaient toutes à une génération de jeunes étudiantes et lycéennes qui luttait contre les formes d’oppression politique et militaient pour la justice et la liberté, notamment pour les femmes, lesquelles sont encore plus opprimées que leurs compatriotes hommes. “Nous appartenions toutes,” dit Maria, “à une génération qui embrassait les idéaux de la justice et de la liberté et qui a vécu, soit au niveau national ou international, des événements marquants: les événements de 1965, la défaite de 1967 et le mouvement 68 en France. À cela s’ajoute les multiples formes d’oppression que subissaient la femme marocaine et la fillette marocaine qui n’avait pas droit à l’éducation scolaire.” Aussi, toutes ces jeunes femmes étaient-elles victimes du fait de leurs idéaux de justice et de leur engagement sociopolitique, considérés comme menaçant aussi bien à l’ordre politique établi (la stabilité de l’État) qu’aux normes sociales dominantes qui structuraient les rapports de genre – lesquelles normes sont soutenues par ce même ordre politique.<sup>32</sup> Elles étaient donc victimes d’un double effacement: celui qui leur déniait leur droit de citoyennes engagées

30. Guessous, “Femmes et violence politique,” 50.

31. El Bouih, *Une femme*, 16. Cette dépersonnalisation des détenues continuait même au-delà de la détention. Lors du procès, l’un des policiers a menotté les poignets de Fatna: “C’est contraire à la loi,” lui dit-elle, “je n’ai jamais vu de femmes avec les menottes au tribunal, on n’est pas assez gardées comme ça?” Il a ricané, lui rétorquant: “Pour nous, tu es un homme, on te traite comme tel. C’est vrai qu’on ne met pas les menottes aux détenues, mais tu n’as rien à faire avec elles, rien à faire dans le monde des femmes,” (El Bouih, *Une femme*, 54). Pour une analyse approfondie de l’expérience d’El Bouih, voir Slymovics, “Rānī nimhik,” et “Fatna El Bouih.”

32. Voir notamment (El Bouih, *Une femme*, 9): “Nous étions des jeunes hommes et des jeunes femmes préparés à devenir la force vitale du pays et à participer à son évolution. Mais nous avons été précipités dans le crépuscule des prisons par nos engagements militants, rêvant d’un pays de droit et de justice.”

et celui qui leur déniait leur droit en tant que femmes d'être des acteurs politiques. Ces femmes, comme le dit si bien Guessous "ont été punies pour avoir osé rêver et imaginer une société plus juste et équitable, mais aussi pour avoir intégré un monde considéré comme étant le monopole des hommes. Outre leur engagement politique qui remettait l'ordre établi en question et menaçait donc la stabilité de l'État, c'est aussi le modèle de femmes qu'elles représentaient qui a été ciblé et rejeté par l'État profondément patriarcal."<sup>33</sup>

Maria et Widad disent avoir beaucoup hésité avant d'accepter de témoigner publiquement de leurs expériences. Mais leur désir de "dévoiler" des pans de cette histoire de la violence et de l'effacement était plus fort que leur réticence. "J'ai finalement décidé d'y participer," dit Maria, "pour mettre au moins un point dans ces vides de l'histoire des femmes qui, aux côtés de leurs frères, ont souffert, ont subies la prison et la torture." Autrement dit, ce désir exprime aussi une volonté de participer à l'écriture de cette histoire doublement occultée: occultation de la violence de manière générale et occultation de leur identité de femmes militantes et de femmes victimisées. Il s'agit certes de leurs histoires particulières, mais celles-ci éclairent de leur obscurité lugubre des bouts de l'histoire générale des Années de plomb.

Cette relation entre témoignage individuel et histoire fait écho à ce que Paul Farmer désigne par "resocialisation de la mémoire": quand les victimes tout en reconstruisant à travers le témoignage leurs histoires singulières les associent à celles des autres et à l'histoire. Or cette articulation entre expériences singulières et collectives permet également à l'analyste (qui peut elle-même être victime) de resocialiser, à son tour, cette violence pour élucider comment elle n'est pas détachée de la société qui l'a produite et de "l'économie politique de la brutalité" qui l'a stimulée et qui la stimule, encore et encore, toujours sous des formes renouvelées, parfois invisibles et parfois vraiment assez spectaculaires.<sup>34</sup>

Reprenant cette notion de l'anthropologue américain, Norman Nikro et Sonja Hegasy l'étendent, tout en la radicalisant, à l'étude des articulations sociales des mémoires dans différents contextes marocains et libanais.<sup>35</sup> La mémoire, dans cette perspective, est appréhendée comme une pratique politique et sociale radicale – initiée par les victimes de la violence notamment – pour contrer les historiographies dominantes, tout en œuvrant pour des avenir alternatif.<sup>36</sup> Autrement dit, ces victimes luttent non seulement pour subvertir

33. Guessous, "Femmes et violence politique," 47.

34. Voir Paul Farmer, "The Banality of Agency: Bridging Personal Narrative and Political Economy," *Anthropological Quarterly* 78 (1) (2005): 125-35.

35. Voir Norman Saadi Nikro et Sonja Hegasy, *The Social Life of Memory. Violence, Trauma, and Testimony in Lebanon and Morocco* (London: Palgrave Macmillan, 2018).

36. Comme l'écrivent les éditeurs du livre à propos des contributions: "The presenters saw oral history as a tool to counter dominant historiographies, to give a voice to the hitherto subdued, to unravel a hidden past. The political prisoner and social community are central figures in much of this research, and the 'stolen past' is a recurrent theme in cultural production," (Nikro et Hegasy, *The Social Life of Memory*, 8).

les modes conventionnels de narration et de symbolisation de l'histoire investis souvent dans des figures d'autorité patriarcale, mais pour élaborer tout aussi des ressources discursives et herméneutiques alternatives pour situer les expériences passées comme des préoccupations urgentes dans et pour le présent, dans la perspective d'un avenir meilleur.

Cela dit, les formes de resocialisation de la mémoire ne concernent pas uniquement les victimes directes de la violence, elles sont aussi transgénérationnelles, dans ce que Marianne Hirsch désigne par "post-mémoire."<sup>37</sup> Une notion qui décrit les relations qu'entretiennent les générations postérieures avec le traumatisme personnel, collectif et culturel des générations qui les ont précédées – avec des expériences dont elles se souviennent uniquement au moyen des histoires orales, des images et des attitudes qui leur ont été transmises si profondément et affectivement qu'elles semblent constituer des mémoires à part entière. Ce sont donc des expériences incorporées, psychique et affectif du traumatisme et de ses séquelles qui, rappelant ou réactivant les effets d'un autre, dépassent les limites des archives et des méthodologies historiques traditionnelles. Mais la notion de "post-mémoire" soulève aussi, me semble-t-il, une tension insurmontable entre, d'une part, l'inéluctable transmission des traumatismes vécus par les victimes aux générations qui viennent après et, d'autre part, l'inlassable effort déployé par les victimes pour épargner leurs enfants et les enfants de leurs enfants et pour ce qui c'était passé ne se reproduise plus.

Lors des Auditions publiques, et par-delà la violence et l'effacement subis, Maria et Widad articulent les multitudes de formes de vie (et de survie) qui se déployaient dans le plomb et le noir eux-mêmes. Elles relatent leur résilience, comment elles avaient pu survivre à la disparition forcée, aux interrogatoires, aux multiples formes de torture, au harcèlement, au viol, à l'humiliation, et à toute une machine de désidentification.<sup>38</sup> Elles disent comment elles avaient transformé leurs lieux de détention en "champ de bataille."<sup>39</sup> Le témoignage de Maria et de Widad, les écrits de Fatna, le silence de Latifa et son engagement noble dans le processus de réconciliation avec l'IER sont le prolongement de leur combat d'antan pour un état de droit et de justice.<sup>40</sup> Elles participent à *archiver* l'histoire

37. Hirsch, *The Generation of Postmemory*.

38. El Bouih témoigne d'un incident qui illustre fort bien cette résistance: "Pendant le Ramadan, une de mes camarades subit une agression sexuelle. Effacement. Mais c'est notre corps que la force enchaîne, pas nos âmes: nous réussissons à briser l'étau du silence, de la garde renforcée et à réprouver cette abomination. Nous poussons des hurlements. Nuit mémorable: les murs de cette prison entendent pour la première fois des cris de révolte, et qui plus est, des cris de femmes. Je mobilise toutes mes forces pour nous défendre," El Bouih, *Une femme*, 21.

39. El Bouih, *Une femme*, 36.

40. Sur ce silence de Latifa et celui d'autres victimes, on peut dire ce que Laub a écrit à propos de la survivante d'Auschwitz mentionnée dans la note 1: le silence fait partie du témoignage, un élément essentiel de la vérité historique. L'auditeur doit ainsi l'écouter, le reconnaître et l'interroger. "Bearing Witness," 62. Voir aussi David Le Breton qui associe les pleurs au silence des victimes de la violence (ceux de Latifa et de Khadija notamment), comme deux façons proches de faire le deuil du langage quand la souffrance persiste sans cesse, *Du silence* (Paris: Métailié, 2015).

de la violence politique, à travers leurs propres histoires, pour que le futur soit fait de jours meilleurs. Le but de son témoignage, affirme Widad, "est de dévoiler cette histoire de violations graves et aussi pour mettre les dispositifs nécessaires pour que cela ne se répète plus. Un Maroc sans violations qui assure aux femmes et aux hommes leur droit politique, civique et socioéconomique. [...]" Maria a accepté, pour sa part, de témoigner "pour mettre au moins un point dans ces vides de l'histoire," et parce qu'elle a "l'espoir" que ce qu'elles avaient subi "ne se reproduira plus," que leurs enfants et les enfants de leurs enfants "ne vivront pas cela." Sur ce point, les témoignages de Maria et de Widad rejoignent celui de Fatima qui, rappelons-le, se porte comme porte-parole des opprimés, animée par la volonté de transmettre aux jeunes générations l'histoire de plomb et l'histoire de la brèche qu'elles y ont gravée.

Le processus de réconciliation lancé au début des années 2000, dans le contexte duquel ces femmes ont pris la parole et la plume pour témoigner, fait-il, sans doute, partie de cette double histoire. "J'ai hésité à témoigner lors des Auditions publiques," dit Widad "mais j'ai jugé que l'approche de l'IER et ses Auditions publiques restent en général positives. Mais ces Auditions doivent être accompagnées par la décision d'écarter de toute responsabilité au sein de l'État ceux qui étaient responsables de ces violations graves. On les connaît, même si on n'a pas le droit de les nommer. Nous voulons aussi des excuses de l'État. Ce pardon est obligatoire."

Ce passage du témoignage de Widad réfère à deux horizons politiques. Le premier est celui de cette brèche creusée dans le plomb, dont le processus de réconciliation et son "approche positive" font partie – un processus qui est aussi, faut-il le rappeler, l'aboutissement de la résilience des victimes et de leur engagement. Le second est celui d'un combat qui continue – lequel s'inscrit dans le prolongement de leurs engagements anciens et nouveaux – pour que la réconciliation ouvre sur un véritable état de droit – pour que "le passé ne se répète plus." Pour cela, selon Widad, il faut tout d'abord que la réconciliation elle-même soit un processus accompli: "la question de responsabilité et la justice rétributive, témoigne-t-elle, sont fondamentales dans toute réconciliation." Définir les responsabilités. Exclure les anciens tortionnaires et responsables des atrocités de toute fonction au sein de l'État. Des excuses officielles pour demander pardon aux victimes. Widad touche ici aux grandes limites de l'expérience marocaine de la justice transitionnelle. Ainsi son témoignage, à l'instar de celui de Maria, en même temps qu'il refuse de clore le chapitre des Années de plomb, souligne l'importance positive de témoigner lors des Auditions publiques. Comme si témoigner constituait l'amorce de faire une histoire toujours en devenir. Un témoignage archive donc.

### 3. L'IER et le problème d'archive

“[...] Ne peut sentir les prix des sacrifices que ceux et celles qui ont été enlevés la nuit, de chez eux, les yeux bandés et conduits dans ces lieux infectés par l'hostilité irrationnelle à l'égard du corps humain. Ce fut une nuit d'hiver, le 27 janvier 1984. Les princes de la nuit ont, comme de coutume, envahi notre maison [...]. Ils m'ont emmenée au poste de police [...]: interrogatoire, menace, et la nuit jetée dans une cellule vide et infecte [...]. La torture: une routine obligatoire. Elle se déroule en trois étapes: torture préalable pour briser le moral et toute résistance, pour que le détenu arrive sans force chez le juge d'instruction; torture lors des interrogatoires pour retirer des informations; torture après l'interrogatoire. Ils m'ont jetée par terre, enchaînée, suspendue, étouffée [...]. Puis ils ont commencé à me fouetter les pieds et [...] le reste de mon corps. J'entendais les cris et les supplications des autres torturés. Des élèves en fleur d'âge. Mon mari aussi. Ils m'ont dit que je vais rester ainsi, suspendue, jusqu'à ce que mort s'ensuive. C'est la torture par avion (*tayyāra*). Ils m'ont descendue, effondrée, brisée, évanouie. Ils m'ont conduite à l'hôpital. Après, j'ai été conduite au juge d'instruction. Il m'a dit: tu voulais l'égalité, tu as eu ta part de torture.” Tout l'interrogatoire était sur mes activités culturelles, politiques et syndicales. Tout ce qui sonne “organisation” est suspect à leurs yeux. Nous étions arrêtés dans le contexte des événements de 1984, en tant que membre de l'Organisation du travail populaire (OTP). Après l'instruction, j'ai été séparée de mes camarades et de mon mari [...]. Le troisième jour, ma sœur a été aussi arrêtée, elle était encore élève. Elle a été torturée par choc électrique, l'avion et le chiffon. Ils l'ont arrêtée pour qu'elle témoigne contre moi. Ils ne l'ont relâchée qu'après 7 jours. Nous, avec les camarades, nous sommes restés 15 jours. Nous avons signé des procès-verbaux que nous n'avons pas lus. Nous étions présentés au tribunal et jugés de 2 à 4 ans de prison. J'ai eu 2 ans [...].”

Le témoignage de Touria Tanani lors des Auditions, organisées dans la ville de Khénifra le 06 février 2005, jette plusieurs éclairages sur les témoignages de Maria, Widad et Fatna. Cette aversion agressive du système à l'égard des femmes courageuses et engagées. La torture comme seule réponse “égalitaire” à l'égard de ces femmes qui militent pour l'égalité des droits. Une telle aversion trouve-t-elle sans doute son explication, on l'a dit, dans un androcentrisme qui exclut le féminin de la vie politique. De la vie tout court. Mais elle s'explique aussi par l'irascible honte qui envahit les policiers, les tortionnaires, les juges d'instruction devant ces filles et ces femmes frêles, douces, mais âmes fortes et coriaces volontés. Ils y voient leur propre faiblesse, leur couardise, leur lâcheté, tout ce qu'ils pensent ne pas être, “l'abject féminin” par opposition auquel ils veulent se définir. En masculinisant ces filles et ces femmes, en les torturant, en les effaçant, ils croient pouvoir effacer ce “féminin honteux” qui est en eux.

Le témoignage de Touria fait référence à un autre épisode de l'histoire de la violence politique: les soulèvements populaires de 1984. Lesquels soulèvements font partie d'une série de rébellions et de soulèvements qui ont marqué la vie politique au Maroc indépendant: 1958-59, 1965, 1981, 1983-1984, 1990.<sup>41</sup> La réaction du pouvoir face à ces insurrections incarne littéralement ce que furent les Années de plomb: l'usage massif d'*al-rassâs* – un mot arabe qui désigne à la fois le plomb et les projectiles. Les récits concordent en effet pour décrire une "nécropolitique":<sup>42</sup> une volonté de tuer évidente, sans aucune distinction d'âge ou de genre. Des fillettes, des garçons, des femmes, des femmes enceintes et des hommes généralement atteints par des balles au niveau du haut du corps: niveau de la tête et du cœur.<sup>43</sup> Les récits des proches des victimes de ces soulèvements, consignés par l'IER dans le cadre de sa politique de réparation, confirment ces descriptions et apportent d'autres indices sur les pratiques mortifères des appareils de l'État. Les maisons sont envahies par les forces armées qui terrorisent les occupants. Les cadavres sont ravés et transportés dans des camions de service vers la morgue bien contrôlée par les militaires et les agents de la police. Puis, de la morgue, ils sont emmenés vers une "destination inconnue." La fosse commune pour certains. Toutes les catégories des forces armées et des autorités sont mobilisées et des moyens extrêmes sont utilisés. Les hôpitaux, les morgues et les cimetières sont étroitement surveillés – pour notamment contrôler la comptabilité des morts et leurs inscriptions dans des archives qui incriminent.<sup>44</sup>

En tout cas, l'IER n'a eu aucun accès direct aux "archives du mal" – supposant qu'elles existent toujours.<sup>45</sup> Aussi aucune documentation scripturaire suffisamment détaillée n'est-elle possible. Aussi, toute réconciliation avec le passé, basée sur l'enregistrement, reste-elle amputée, portant toujours la part obscure et muette de ce mal qui hante. Pourtant, et malgré cette impénétrabilité, cette absence, la scène politique a été marquée par une *inflation* de discours et d'initiatives sur l'archive comme un instrument de réconciliation et de réécriture de l'histoire politique. Comme si cette inflation allait *réparer* la supposée inflation mémorielle des victimes et leurs témoignages. Ces activités, programmes d'actions et initiatives, comme l'affirme si bien Abdelmajid Arrif,

41. Voir notamment le témoignage de Talhat El-Batoul lors des auditions publiques organisées à Marrakech le 16 mars 2005. Elle y décrit la mort de son fils Mustapha Ben Elhouari suite aux événements de 1981 et les grandes souffrances que toute la famille a vécues.

42. Achille Mbembé, "Necropolitics," *Public Culture* 15 (1) (2003): 11-40. J'emprunte ce concept pour désigner les pratiques de liquidation des forces armées lors des soulèvements populaires. Pour une discussion de cette notion dans le contexte des Années de plomb, voir Zakaria Rhani, "Dire la violence au Maroc. Silences, réconciliation et témoignages," in *Terrains difficiles, sujets sensibles. Faire de la recherche au Maghreb et sur le Moyen-Orient*, eds. Ratiba-Hadj Moussa (Paris: Éditions du Croquant, 2019b).

43. Voir Rhani, "Dire la violence au Maroc."

44. Voir Rhani, "Dire la violence au Maroc" et "L'Instance équité."

45. Par archive du mal, j'entends toute archive où seraient consignées le mal exercé par l'État et ses appareils (dont la police secrète, les lieux de détention arbitraire, etc.): les tortures, les violences, les liquidations.

“saturent l’espace médiatique ces dernières années et l’occupent en déclarations programmatiques, en lois, en inaugurations, en colloques, en coupures de presse. Elles recouvrent de leurs évènements et rites d’institutions et discours l’objet même à l’origine de leur création.”<sup>46</sup>

L’Instance a eu présent à l’esprit, dès le début, l’importance des archives dans la *préservation de la mémoire*. En effet [...], le sujet des archives est intimement lié à la mission consistant à “tirer les leçons et les enseignements nécessaires à la réalisation de la réconciliation des Marocains avec eux-mêmes et avec leur propre histoire [...]” La réconciliation avec l’histoire exige l’élimination des obstacles qui entravent la connaissance du passé, la mise en ordre de l’acquis cumulatif des expériences des différentes générations, et la consolidation de la communication entre ces dernières de manière à garantir *la préservation de la mémoire*: des conditions qui sont toutes intimement liées à cette question des archives.<sup>47</sup>

L’IER assigne ainsi aux archives les mêmes rôles que devraient remplir les Auditions publiques – organisées “à l’intention de victimes des graves violations du passé en vue de les rétablir dans leur dignité et de les réhabiliter, de faire partager leurs souffrances, de soulager les séquelles psychologiques qu’elles ont endurées et de préserver la mémoire collective.”<sup>48</sup> Certes le rôle pédagogique, cathartique et de conservation assigné aux auditions et aux archives est important. Il est néanmoins réducteur. Un réductionnisme qui découle sans doute d’une politique, mais il est aussi le corollaire d’une vision scientifique conservatrice qui mésestime la portée *révolutionnaire* du témoignage oral comme celle de l’archive écrite.<sup>49</sup> Il ne s’agirait donc pas seulement de “préserver la mémoire,” comme l’on préserverait un monument ou un legs du passé, mais aussi, et surtout, d’en faire une histoire politique non-censurée: l’histoire déchainée d’un passé, mais aussi l’histoire en devenir. Le témoignage oral, comme l’archive écrite d’ailleurs, est un arrêt sur image, et en tant que tel, il zoome sur des expériences singulières, quelconques, mais qui sont articulées sur des réalités, politique, sociale, culturelle, complexes, ouvertes. Inachevées. Il est à la fois préservation de la mémoire et processus de sa propre déterritorialisation.

L’archive, pour reprendre Derrida, doit être distinguée “de ce à quoi on la réduit trop souvent, notamment l’expérience de la mémoire et le retour à l’origine, mais aussi l’archaïque et l’archéologique, le souvenir ou la fouille, bref la

46. Abdelmajid Arrif, *Fables d’archives. Effacement, oubli, infidélité*, (Casablanca/Rabat: La croisée des chemins/EGE, 2015), 35.

47. IER, *Rapport final*, Vol. 5 (2005): 38-39. C’est moi qui souligne.

48. IER, *Rapport final*, Vol. 1 (2005): 94.

49. Certes le rapport de l’IER précise que la question d’archive est aussi liée tant à la réconciliation des Marocains entre eux que “la libération de leurs potentialités dans la perspective de leur contribution à l’édification de la société démocratique et moderniste (Ibid.)” Une telle perspective est cependant encapsulée dans une structure politique très conservatrice.

recherche du temps perdu."<sup>50</sup> En ce sens, l'archive est une "expérience irréductible de l'avenir." Elle ne se ferme jamais, s'ouvrant toujours depuis l'avenir. Une telle irréductibilité devient un *dispositif*, politique mais aussi éthique, quand l'archive s'inscrit à même le corps, en cas de torture notamment, de viol, de massacre ou quand il s'agit des "archives du mal" qui sont souvent sous l'emprise des instances et des appareils d'un État autoritaire "patriarchique": "dissimulées ou détruites, interdites, détournées." D'où l'importance d'une approche subversive de l'archive qui renverse la norme, devenue la définition même d'un document d'archive tel que conçu par ces instances, lesquelles en dictent l'écriture et l'effacement. D'où la nécessité de formuler de nouveaux modèles d'archives – des "archives of our own," pour reprendre les Comaroff<sup>51</sup> – libérés de l'emprise du passé et des pouvoirs souverains, politique et scientifique.<sup>52</sup>

L'IER n'avait certes pas accès aux "archives du mal." Mais elle a pu trouver des restes de documents qui à la fois attestent de la violence extrême de l'État et incarnent le processus d'invisibilisation de la violence. Dans le cadre de ses enquêtes sur "les événements sociaux" (1965, 1981, 1983-1984, 1990), les équipes d'investigation de l'Instance ont pu, en effet, visiter plusieurs institutions étatiques, dont les hôpitaux, les morgues et les cimetières, pour s'entretenir avec les responsables et consulter les registres disponibles relatifs aux faits et périodes investigués. Des faits non archivés, des archives abîmées, d'autres perdues, des pages manquantes. Certes, les documents recueillis sont insignifiants compte tenu de l'ampleur de violence de l'époque. Mais des bribes d'archives quand même. La question est de savoir comment de tels registres qui incriminent avaient-ils échappé à l'effacement et au contrôle? La question est difficile de résoudre. Mais ce qui est, par contre, important à souligner c'est que les données inscrites dans les registres relatifs aux victimes des soulèvements tardifs deviennent de plus en plus rares, puis inexistantes – et ce malgré l'évolution et la systématisation des modes d'enregistrement dans les institutions du Royaume. Cela pourrait, sans doute, s'expliquer par les dispositifs de surveillance, eux aussi de plus en plus systématisés, qui s'exercent sur ces institutions pour contrôler, en l'occurrence, les traces et les indices incriminants.

En effet, les registres que l'IER a pu recueillir dans les hôpitaux, les morgues et les cimetières concernant les soulèvements de 1965 sont relativement plus détaillés que ceux qui se rapportent aux soulèvements de 1981. Alors que les

50. Jacques Derrida, *Mal d'archive. Une impression freudienne* (Paris: Galilée, 1995).

51. Voir Jean Comaroff et John Comaroff, *Ethnography and the Historical Imagination* (Boulder, Colo: Westview Press, 1992).

52. Voir à ce sujet la lecture neuve que fait Ariella Azoulay du Mal d'Archive de Derrida, quand elle traite du cas de Anat Kam, fondatrice des Archives israéliennes des exécutions – acte pour lequel a été condamnée à la résidence surveillée pour deux ans et d'une peine de quatre ans et demi de prison. "Archive," *Political Concepts* 1 (2012) [www.politicalconcepts.org/archive-ariella-azoulay/](http://www.politicalconcepts.org/archive-ariella-azoulay/). Voir également l'analyse originale qu'en fait Arrif au sujet du film documentaire *Wanted* d'Essafi sur le prisonnier politique des Années de plomb, Abdelaziz Tribek. Arrif, *Fables d'archives*.

données relatives aux insurrections ultérieures, de 1983-1984 et de 1990, sont quasi-inexistantes.<sup>53</sup> Malgré leur laconisme, ces documents confirment bel et bien les témoignages des parents des victimes: des enfants, des femmes, et des hommes criblés de balles au niveau de la tête et du cœur. Une volonté de tuer évidente, donc, sans aucune distinction d'âge et de genre. Ces témoignages oraux des survivants sont indissociables des témoignages des cadavres consignés par les experts dans les quelques archives rescapées. Ils s'éclairent mutuellement. Et ensemble, ils permettent de faire une anamnèse de la violence policière lors des soulèvements et de ses conséquences sociales, psychologiques et politiques.

L'approche historique classique se trouve ici inversée. Le document écrit (le registre en l'occurrence) n'est plus le piédestal à partir duquel se forge l'histoire. Il n'est qu'un témoignage parmi d'autres. Quand il échappe, par intention ou par mégarde, à la censure et à l'abrogation, il viendrait contribuer à ce dialogue avec la mémoire des survivants – un dialogue jamais maîtrisé, toujours ouvert. Une telle inversion est d'autant plus nécessaire que les archives écrites du mal, qui témoignent de la violence d'un régime autoritaire ou totalitaire, sont souvent de l'ordre de l'invisible. Arrif, on l'a vu, évoque finement cette "visibilité fantomatique de l'invisible."<sup>54</sup> L'archive est cet invisible, certes. Mais l'invisible est aussi archive. Elle est inscrite à même le corps et la mémoire des victimes de la politique de plomb. Elles possèdent cet invisible et sont possédées par lui. Mutuelle possession donc. Mais point d'exorcisme – extraction du mal, d'une vérité, retour à l'origine. Seule ouverture sur cet invisible serait un rituel adorcistique pour l'inviter à s'exprimer par la langue et le corps de ses possédées: affects et témoignages, cris, pleurs et silences.

#### 4. Pour une histoire mineure

Le témoignage n'est donc pas appelé ici à jouer le rôle du "récit-bouche-trou" pour combler les carences archivistiques. Il est plutôt considéré, dans une perspective ricœurienne, comme une fondamentale structure de transition entre mémoire et histoire. La mémoire d'un passé narrée, articulée dans un témoignage

53. Ayant échappé à l'altération et au contrôle de l'État une fois, les copies de registres échapperont également au contrôle de l'IER. Je n'ai eu accès à ces documents que par un concours de circonstances. Par chance, dirai-je. Ce genre d'archives ne constituait pas un objet d'investigation que j'envisageais d'emblée. Je ne m'attendais, en tout cas, nullement à y avoir accès. C'est sans doute l'organisation et la classification approximatives des archives de l'IER qui a rendu cet accès possible. Dans le cadre de mes recherches qui s'inscrivent dans le prolongement d'un programme d'accompagnement aux recommandations de l'IER en matière d'Histoire et de Mémoire, j'avais, en effet, la possibilité de consulter certains documents collectés ou produits par l'Instance. Une possibilité certes limitée, contrôlée et toujours négociée, mais très significative au demeurant. Au début, mon travail consistait à étudier la politique de réparation de l'État, en examinant les demandes et les dossiers de réparation présentés par les victimes, notamment les certificats médicaux où sont consignés leurs troubles physiques et psychiques causés par le vécu de la violence (Rhani, "Certifier la perte"), j'y trouve insérées des copies d'extraits de registres des urgences de l'hôpital Ibn Rochd, de la morgue de Dar Bouaaza et du cimetière des Shouhada, en lien avec les soulèvements de 1965 et 1981 à Casablanca. Pour une analyse de ces archives, voir Rhani, "Dire la violence au Maroc," et surtout le texte du même auteur à paraître dans la revue *Déviance et Société*, sous le titre: "Quand les cadavres témoignent: une anamnèse de la violence politique au Maroc."

54. Voir Arrif, *Fables d'archives*, 35.

oral, n'est ni l'opposé de l'histoire écrite ni son simple objet d'investigation. Elle est plutôt l'archive matricielle de l'histoire qui exemplifie la relation incarnée et vécue avec le passé. L'histoire, et son fond archivistique, peuvent éventuellement compléter et contester le témoignage de la mémoire sur le passé, mais ils ne peuvent jamais l'abolir. La mémoire écrit Paul Ricœur, reste la gardienne de l'ultime dialectique constitutive de la "passetété" du passé, à savoir la relation entre le non plus," qui marque son caractère d'être écoulé, dépassé, et "l'ayant-été," qui désigne son caractère original et, en ce sens, indestructible: comme une croyance pré-prédicative et même pré-narrative sur laquelle repose la reconnaissance des images du passé et du témoignage oral.<sup>55</sup> Dit autrement, les traitements cruels et dégradants marquent le psychique et le corps avec des séquelles traumatiques qui se situent aux limites de la représentation. Ils protestent qu'ils l'étaient et, à ce titre, ils demandent à être racontés et compris. Cette divulgation discursive fait partie de la croyance; elle peut être contestée mais jamais réfutée. Ainsi la compétition entre mémoire et histoire, entre la fidélité de l'un et la vérité de l'autre, ne peut être résolue au niveau épistémologique; elle doit être transférée au niveau de la réceptivité sensible – celle du lecteur d'histoire, qui est aussi celle du citoyen éduqué. C'est donc aux destinataires du texte historique qu'appartient de déterminer, pour eux-mêmes et sur le plan du débat public, l'équilibre entre histoire et mémoire.

Mais de quel équilibre peut-on parler quand l'histoire et ses sources documentaires sont elles-mêmes victimes de la violence du passé et de ses séquelles – victime, comme ces femmes, de la détention arbitraire, de la mutilation, de la disparition forcée, des procès-verbaux et des jugements falsifiés, bref de l'effacement? Comment peut-on écrire l'histoire de cette absence d'histoire? L'argument défendu ici est que les témoignages oraux des victimes et des survivantes, leurs voix qui articulent les mémoires des vécus de la violence, constituent la matrice, une archive mineure, pour amorcer une telle histoire. Ces témoignages décrivent des expériences singulières de violence, de résilience et de survie et, ensemble, ils permettent de reconstituer l'histoire de la violence politique. Une histoire "mineure" certes. Mais "mineur" ici, on l'a dit, ne renvoie pas au sens de "minime," plutôt à ce que ces femmes "minorées," effacées, entreprennent au sein d'une histoire dominée – par les hommes du pouvoir (scientifiques, politiques, bourreaux, geôliers) –, tout en la déterritorialisant. En tant qu'archive mineure, leurs témoignages décrivent ainsi une "micropolitique" qui, s'érigeant contre les grandes institutions majoritaires et stables, dont l'État et ses dispositifs politiques et discursifs, trace des lignes de fuite qui permettent de soustraire l'archive de ses usages officiels au service du pouvoir.<sup>56</sup>

55. Voir Paul Ricœur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli* (Paris: Seuil, 2003).

56. Andrieu, Bernad., Villani, Arnaud. "Ligne de fuite," *Les Cahiers de Noesis* (Le Vocabulaire de Gilles Deleuze, Robert Sasso et Arnaud Villani, dirs.), 3 (2003): 210-5; Duplay, Mathieu. "Littérature mineure," *Les Cahiers de Noesis* (Le Vocabulaire de Gilles Deleuze, Robert Sasso et Arnaud Villani, dirs.) 3 (2003): 216-22; Mengue, Philippe. "micropolitique," *Les Cahiers de Noesis* (Le Vocabulaire de Gilles Deleuze, Robert Sasso et Arnaud Villani, dirs.), 3 (2003): 251-9.

Dans ce sens, les témoignages des survivantes, dans le contexte des audiences publiques et dans bien d'autres contextes, ne sont pas seulement des mémoires "enflées" ou "défaillantes" qui devraient, pour être amendées, attendre la révélation de la vérité historique. Ils sont l'histoire elle-même. Autrement, c'est les condamner à un double régime d'effacement. Celui de la violence politique qui s'acharnait à taire leur voix de femmes engagées dans la vie et dans la politique. Celui d'une conception hégémonique de l'histoire, elle-même victime d'un dispositif politique hégémonique (qui notamment conçoit l'archive-écrite comme la seule source légitime d'une histoire attestée), qui exclut leurs témoignages du domaine bien gardé de l'histoire.

### Bibliographie

- Agamben, Giorgio. *La communauté qui vient. Théorie de la singularité quelconque*. Paris: Seuil, 1990.
- Alexievich, Svetlana. *Last Witnesses: An Oral History of the Children of World War II*. Traduction de Richard Pevear and Larissa Volokhonsky. New York: Penguin Random House LLC, 2019.
- AMDH. *Témoignages en toute liberté pour la vérité. Activités publiques d'écoute des victimes des violations graves des droits humains au Maroc*. Rabat: Dār al-Qalam, 2006.
- Andrieu, Bernad., Villani, Arnaud. "Ligne de fuite." *Les Cahiers de Noesis* (Le Vocabulaire de Gilles Deleuze, Robert Sasso et Arnaud Villani, dirs.) (3) (2003): 210-5.
- Azoulay, Ariella. "Archive." *Political Concepts*, 1 (2012) [www.politicalconcepts.org/archive-ariella-azoulay/](http://www.politicalconcepts.org/archive-ariella-azoulay/).
- Arrif, Abdelmajid. *Fables d'archives. Effacement, oubli, infidélité*. Casablanca. Rabat: La croisée des chemins, EGE, 2015.
- Hassan Benjelloun, *Film: La chambre noire*. Bentaqueria Productions, 2004.
- Bennouna, Mehdi. *Héros sans gloire. Échec d'une révolution (1963-1973)*. Casablanca: Tarik Editions, 2002.
- Beradt, Charlotte. *The Third Reich of Dreams. The Nightmare of a Nation 1933-1939*. Traduction d'Adriane Gottwald. Wellingborough (Northamptonshire): The Aquarian Press, 1985.
- Bras, Jean-Philippe. "La mémoire, idiome du politique au Maghreb." *L'Année du Maghreb* (Dossier. La fabrique de la mémoire: Variation maghrébine) 4 (2008): 5-26.
- Comaroff, Jean., Comaroff, John. *Ethnography and the Historical Imagination*. Boulder, Colo: Westview Press, 1992.
- Deleuze, Gilles., Guattari, Félix. *Kafka. Pour une littérature mineure*. Paris: Minuit, 1975.
- Deleuze, Gilles., Parnet, Claire. *Dialogues*. Paris: Flammarion, 1996.
- Dennerlein, Bettina. "Remembering Violence, Negotiating Change: The Moroccan Equity and Reconciliation Commission and The Politics of Gender." *Journal of Middle East Women's Studies* 8 (1) (2012): 10-36.
- Derrida, Jacques. *Mal d'Archive. Une impression freudienne*. Paris: Galilée, 1995.
- Didi-Huberman, Georges. *Survivance des lucioles*. Paris: Minuit, 2009.
- Duplay, Mathieu. "Littérature mineure." *Les Cahiers de Noesis* (Le Vocabulaire de Gilles Deleuze, Robert Sasso et Arnaud Villani, dirs.) 3 (2003): 216-22.
- El Bouih, Fatna. *Une femme nommée Rachid*. Casablanca : Editions le Fennec, 2016.
- Farmer, Paul. "The Banality of Agency: Bridging Personal Narrative and Political Economy." *Anthropological Quarterly* 78 (1) (2005): 125-35.

- Felman, Shoshana. "Camus' The Plague, or a Monument to Witnessing." In *Tertimony: Crises of Witnessing in Literature, Psychoanalysis, and History*, ed. Sh. Felma and D. Laub, 93-119. New York: Routledge, 1992.
- Guessous, Nadia. *Women and Political Violence during the Years of Lead in Morocco*. Rabat: CCDH Publications, 2009.
- \_\_\_\_\_. "Femmes et violence politique (1956-1999). "Les silences de l'histoire." *Confluences Méditerranée* 62 (3) (2007): 39-60.
- Halbwachs, Maurice. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris: Albin Michel, 1994.
- Hart, David M. *The Aith Waryaghar of the Moroccan Rif. An Ethnography and History*. Tucson (Arizona): University of Arizona Press, 1976.
- Hirsch, Marianne. *The Generation of Postmemory: Writing and Visual Culture After the Holocaust*. New York: Columbia University Press, 2012.
- Instance Équité et Réconciliation. *Rapport Final*. Royaume du Maroc : IER (2005).
- Laub, Dori. 1992. "Bearing Witness or the Vicissitudes of Listening." In *Tertimony: Crises of Witnessing in Literature, Psychoanalysis, and History*, ed. Sh. Felma and D. Laub, 57-74. New York: Routledge, 1992.
- Le Breton, David. *Du silence*. Paris: Métailié, 2015.
- Mbembé, Achille. "Necropolitics." *Public Culture* 15 (1) (2003): 11-40.
- Mdidech, Jaouad. *La chambre noire ou Derb Moulay Chérif*. Casablanca: Eddif, 2002.
- Mengue, Philippe. "Micropolitique." *Les Cahiers de Noesis* (Le Vocabulaire de Gilles Deleuze, Robert Sasso et Arbaud Villani, dirs.) 3 (2003): 251-9.
- Nikro, Norman Saadi., Hegasy, Sonja. (Eds.). *The Social Life of Memory: Violence, Trauma, and Testimony in Lebanon and Morocco*. London: Palgrave Macmillan, 2018.
- Rhani, Zakaria, Khalid Nabalssi, Mariam Benalioua. "'The Rif again!' popular uprisings and resurgent violence in post-transitional Morocco," *Journal of North African Studies* (2020), DOI: 10.1080/13629387.2020.1780921.
- Rhani, Zakaria. "The Inmate's Two Bodies: Survival and Metamorphosis in a Moroccan Secret Prison." *Revista Crítica de Ciências Sociais* 120 (2019a): 184-207.
- \_\_\_\_\_. "Dire la violence au Maroc. Silences, réconciliation et témoignages." In *Terrains difficiles, sujets sensibles. Faire de la recherche au Maghreb et sur le Moyen-Orient*, eds. Ratiba-Hadj Moussa, 151-78. Paris: Éditions du Croquant, 2019b.
- \_\_\_\_\_. "L'Instance équité et réconciliation et le problème de l'exhumation. Commémoration, deuil et vérité." In *Justice et réconciliation dans le Maghreb post-révoltes arabes*, ed. Eric Gobe, 75-94. Paris/Tunis: Khartala/IRMC, 2019c.
- \_\_\_\_\_. "Certifier la perte et la souffrance: Violence politique et politique de réparation au Maroc." *Anthropologie et société* 42 (1) (2018): 253-9.
- Ricoeur, Paul. *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris: Seuil, 2003.
- Slymovics, Susan. "Fatna El Bouih and the Work of Memory, Gender, and Reparation in Morocco." *Journal of Middle East Women's Studies* 8 (1) (2012): 37-62.
- \_\_\_\_\_. "Rānī nimhik: Women and Testimony." In *The Performance of Human Rights in Morocco*, Slymovics, Susan, 132-64. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2005.
- Taoud, (famille). *Li annahu inhāza li ttahrīr* [parce qu'il a choisi la libération]. Kser Lekbir, 2010.
- Yazami, Driss. "Voici donc venu le temps de l'histoire." *Archives du Maroc* (dossier Archives et droits de l'homme) 3 (2018): 20-21.
- \_\_\_\_\_. "Transition politique, histoire et mémoire. Réflexions sur l'expérience de la commission marocaine pour la vérité." *La Gazette des archives* 206 (2) (2007): 133-43.

Zartman, William I. *Morocco: Problems of New Power*. New York/ London: Atherton Press/ Prentice-Hall International, 1964.

### Remerciement

Je tiens à remercier Badiha Nahhas pour sa lecture soigneuse et pour ses remarques judicieuses ainsi que pour les nombreuses propositions bibliographiques. J'aimerais également remercier les évaluateurs anonymes pour leurs commentaires très constructifs.

### العنوان: العنف المستعصي على التوثيق. شهادات النساء ضحايا "سنوات الرصاص"

**ملخص:** في المغرب، وبموازاة سيرورة المصالحة السياسية التي انطلقت في نهاية عقد التسعينات من القرن الماضي، ارتفعت، بشكل متزايد، أصوات العديديات من النساء الضحايا لتقديم شهادتهن على العنف الذي تعرضن له خلال سنوات الرصاص. كما قامت هيئة الإنصاف والمصالحة بتجميع عدد هام من الشهادات، خصوصا في إطار جلسات الاستماع العمومية التي نظمتها في عدة مناطق من المملكة. واستنادا إلى شهادات بعض الضحايا والناجيات، تتوخى هذه الورقة تسليط الضوء، من ناحية، على جملة من المناطق الرمادية من هذا الماضي العنيف (خصوصا الممارسات العنيفة للدولة وأجهزتها والمحن التي تعرضت لها النساء، بالإضافة إلى صمودهن)، وتهدف من ناحية أخرى، إلى إبراز أهمية هذه الشهادات كمصدر توثيقي لدراسة وكتابة تاريخ العنف السياسي بالمغرب. ومن هذا المنظور، وتجاوزا لأي تصور جندي يحتزل هذه الأصوات النسائية إلى شفوية منقوصة أو إلى ذاكرة ملتعبة مفرغة من أي دلالة تاريخية-سياسية، فإن المقاربة المعتمدة هنا تعتبر هذه الشهادات بمثابة "أرشيف ثانوي" قادر مع ذلك على خلخلة المنظومة القائمة (العلمية والسياسية) لمفهوم الأرشيف، لاقتراح بدائل تأريخية.

**الكلمات المفتاحية:** سنوات الرصاص، النساء الضحايا، هيئة الإنصاف والمصالحة، جلسات الاستماع العمومية، أرشيف ثانوي.

### Titre: L'inarchivable violence. Témoignages des femmes victimes des "Années de plomb"

**Résumé:** Au Maroc, suite au processus de réconciliation politique lancé à la fin des années 1990, de plus en plus de femmes victimes des Années de plomb témoignent des violences qu'elles ont vécues. De même, l'Instance équité et réconciliation (IER) a collecté un nombre important de témoignages, notamment lors des Auditions publiques qu'elle a organisées dans plusieurs régions du Royaume. En invoquant les témoignages de certaines victimes et survivantes, cet article se propose, d'une part, d'éclairer plusieurs zones d'ombre de ce passé violent – notamment les pratiques violentes de l'État et ses appareils, les supplices que ces femmes ont endurés et leurs résiliences – et d'élucider, d'autre part, l'importance de ces témoignages en tant que source archivistique pour étudier et écrire l'histoire de la violence politique au Maroc. Dans cette perspective, contre toute conception genrée qui réduit ces voix féminines minorées à une oralité domestique ou à une hypermnésie sans conséquence politico-historique, leurs témoignages sont appréhendés comme une "archive mineure" capable de déterritorialiser les notions mêmes d'archive et d'histoire pour les affranchir de l'establishment tant scientifique que politique.

**Mots-clés:** Années de plomb, femmes victimisées, IER, Auditions publiques, archive mineure.